

6. ARBITRAGE INTERNATIONAL ET AUTRES MODES DE REGLEMENT DES
CONFLITS
INTERNATIONAL ARBITRATION AND ALTERNATIVE DISPUTE
RESOLUTION

L'ARBITRAGE INSTITUTIONNEL : REGARDS CROISES EUROPE, AFRIQUE,
MENA

Colloque de Tunis du 27 avril 2018


Etat des lieux et recommandations légistiques¹

THE INSTITUTIONAL ARBITRATION: A COMPARATIVE LOOK AT EUROPE, AFRICA, MENA

Tunisia Conference 27 April 2018

Legislative Drafting: State of Affairs and Recommendations

Filali OSMAN* et Najet BRAHMI ZAOUAOU**

 Access to justice; Africa; Comparative law; European Union; International arbitration; Mediation; Middle East; Tunisia

INTRODUCTION

Sans remonter au fond des âges, médiation et arbitrage sont connus sous la plus haute Antiquité. Homère décrit dans *L'Illiade* (XVIII) le bouclier d'Achille, qui représenterait, selon une hypothèse récente, un tribunal arbitral statuant au criminel sur la rançon du prix du sang. Mais, il n'est pas interdit d'y voir une médiation.

La médiation a le vent en poupe dans une atmosphère quasi-mondiale d'engouement pour les modes alternatifs de règlement des différends. Après la mode de l'arbitrage, largement promu depuis la seconde guerre mondiale par les

INTRODUCTION

Without going all the way back through the ages, mediation and arbitration date back to ancient times. In Book 18 of *The Iliad*, Homer depicts the Shield of Achilles which, according to a recent hypothesis, represents an arbitral tribunal adjudicating upon the blood-price in a blood-money case. And yet, mediation could be considered.

Mediation continues to thrive in a nearly global craze for methods of alternative dispute resolution. The trend in the use of arbitration has gained momentum since the Second World War by national and international laws (the 1958 New York Convention on the

* Professeur des Universités, CRJFC, Université de Franche-Comté. Chercheur associé au Centre de droit des affaires et du commerce international de la Faculté de droit de l'Université de Montréal — CDACI — et au CREDIMI (mail : osmanfilali@yahoo.fr).

** Présidente de la Chambre de Tunis pour l'arbitrage. Professeur agrégée à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis. Avocat près de la Cour.

